

Offre Alternance :

Technicien de Maintenance H/F

Nous recherchons un(e) **Apprenti(e) au sein de notre Service Maintenance**. Rattaché(e) au Responsable Maintenance, dans le cadre **d'un apprentissage d'une durée de 1 ou 2 ans**

Leaders mondiaux dans la fabrication de solutions à bases de matières premières naturelles vous intégrerez un secteur dynamique au carrefour de l'agrochimie, de l'agroalimentaire et de la nutri-santé.

En effet, ROUSSELOT est un acteur majeur du secteur Health fooding / pharmaceutique / biomédical et aussi le marché de la beauté.

Angoulême offre un cadre idéal de travail et un environnement propice au développement familial.

A seulement 30 min de Bordeaux en TGV (2h de Paris), Angoulême a fait son entrée dans le classement des villes les plus attractives de France pour sa très bonne qualité de vie grâce à sa situation privilégiée au sein de l'Arc atlantique et une offre culturelle diversifiée avec ses nombreux festivals et le circuit des remparts.

Sous la responsabilité du Responsable Maintenance, vous participez la maintenance de de l'ensemble des équipements de production et des bâtiments (électrique, électronique, instrumentation, pneumatique et mécanique).

Vos missions :

- Participer à la réalisation des interventions préventives, palliatives et curatives
- Aider au diagnostic des défaillances
- Intervenir sur les éléments électrotechniques, mécaniques, pneumatiques et hydrauliques de notre équipement industriel.

Vous formerez un binôme avec un technicien de maintenance expérimenté et serez encadré(e) par le Responsable Maintenance.

Profil recherché :

- Diplôme préparé : niveau bac pro / BTS en maintenance industrielle
- Vous maîtrisez les outils informatiques courants
- Vous aimez travailler dans un environnement dynamique où les relations humaines sont importantes.

- Rigueur, organisation, autonomie et être force de proposition
- Goût du terrain

Ce que nous proposons :

Poste basé à **Angoulême** en **contrat d'apprentissage** d'une durée de **1 ou 2 ans**.

Rémunération conventionnelle selon convention collective.